INFO MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE

MOT DU MAIRE

Bonjour aux citoyens et aux citoyennes de Lejeune ainsi qu'aux visiteurs.

Malgré les conditions climatiques changeantes, l'été est finalement à nos portes. J'espère qu'il sera agréable et que vous pourrez profiter des beaux jours avec amis et familles.

Il y aura de nombreuses activités à la Halte Lacustre cet été, l'équipe de DSG s'affaire à préparer les sites et à finaliser sa programmation pour 2023. Vous aurez de plus amples informations prochainement. Les différents sites de pique- niques sont cependant ouverts le long du sentier. Il est important de noter que la baignade n'est pas autorisée.

Afin d'améliorer l'accès au Grand Lac Squatec, des travaux seront réalisés au débarcadère à bateau se trouvant à la Halte Lacustre. Les travaux devraient être réalisés d'ici la fin juin. Cette année, afin de poursuivre la sensibilisation à la protection du lac, le débarcadère sera supervisé par M. Benoît Cyr, de juin à août.

Son mandat est de s'assurer que les plaisanciers soient bien informés sur le lavage des équipements nautiques et sur la nouvelle réglementation concernant l'utilisation des plans d'eau du Témiscouata. Bien que la réglementation et été accepté dans toutes les municipalités du Témiscouata, il n'y aura pas de contravention d'émise cette année.

Nous comptons donc sur la bonne volonté de tous les villégiateurs locaux et de l'extérieur pour suivre les consignes. C'est le rôle de tous de protéger nos lacs et cours d'eau. Vous trouverez dans le journal un guide nautique ainsi que des informations sur les mesures à prendre. (**Important à conserver)**

Nous rappelons qu'il est maintenant **obligatoire** de bien laver son embarcation, à une station de lavage, si on change de plan d'eau. **Il est particulièrement important de laver les embarcations nautiques s'ils ont été utilisés sur le Lac Témiscouata, qui est déjà contaminé**

BUREAU MUNICIPAL

Nos heures d'ouverture sont :

Lundi au jeudi :

8h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Vendredi 8h00 à 12h00

69, rue de la Grande-Coulée

Lejeune (Québec)

G0L 1S0

SÉANCES DU CONSEIL 2023

À 20 H

Mardi 4 juillet

Lundi 7 août

Mardi 5 septembre

Lundi 2 octobre

Lundi 6 novembre

Lundi 4 décembre

Le bureau municipal

sera fermé

lundi 26 juin 2023

et le 3 juillet 2023

Bon congé à Tous

par la moule zébrée, et le myriophylle à épis. De l'information sur les stations de lavage est disponible sur le site de la MRC.

Naturellement, avec l'arrivée de la chaleur, les activités sur les plans d'eau sont nombreuses, nous vous demandons donc d'être très prudent lors de vos baignades et de vos déplacements sur l'eau.

Les récents incendies dans d'autres régions forestières du Québec nous incitent à vous demander d'être extrêmement prudent avec le feu cette année. En suivant les avis de la SOPFEU, vous saurez s'il est permis d'allumer des feux à ciel ouvert ou non. Voici le lien : www.sopfeu.qc.ca

Finalement, il me faut souligner qu'il devrait y avoir des travaux de voiries majeures qui seront effectués sur le rang du lac à compter de la mi-août. Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration lors de ces travaux.

En terminant, le conseil municipal et ses employé(e)s vous souhaitent un très bel été.

Pierre Daigneault

Maire de Lejeune

Dates des versements de taxes pour l'année 2023

Jeudi 6 juillet

Jeudi 7 septembre

Jeudi 5 octobre

Vous pouvez payer par Accès D, par chèque ou directement au bureau municipal.

Merci pour votre collaboration !

RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2022

Présenté à la séance ordinaire du 5 JUIN 2023

Par le maire, monsieur Pierre Daigneault

Membres du conseil municipal

Monsieur Pierre Daigneault, maire

Monsieur Patrice Dubé, conseiller siège #1

Monsieur Réjean Albert, conseiller siège #2

Monsieur Fernand Albert, conseiller siège #3 pro-maire

Madame Carole Viel, conseiller siège #4

Madame Marguerite Albert, conseillère siège #5

Madame Armelle Kermarrec, conseiller siège #6

Chers collègues, Chères citoyennes, Chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité. Selon l'article 176.2.2 du Code municipal, au plus tard lors d'une séance ordinaire du mois de juin, le maire d'une municipalité locale doit faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.
La firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton de Témiscouata-sur-le-Lac a préparé les états financiers et le rapport du vérificateur externe pour la période se terminant le 31 décembre 2022.

Ce rapport se veut une rétrospective du dernier exercice financier.

Dans ce rapport, je vais traiter brièvement des sujets suivants :

- Les états financiers 2022 ;
- Le rapport du vérificateur ;

ÉTATS FINANCIERS 2022

Sommaire des résultats

L'exercice terminé au 31 décembre 2022 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 160 756 $ pour la municipalité.

Faits saillants pour 2022

	Budget 2022	Réel 2022	Écart
REVENUS	945 367 $	955 297 $	9 930 $
CHARGES	972 857 $	899 406 $	(73 451) $
EXCÉDANT POUR FIN FISCALES	506 787 $	518 787 $	12 000 $
EXCÉDANT NON-AFFECTÉ	587 934 $	736 691 $	148 757 $
DETTE À LONG TERME	202 920 $	162 427 $	(40 493 $)
IMMOBILISATION ACQUISITION	(254 571) $	(61 715 $)	(192 856) $

Le taux de taxation s'est établi à 1.30$ du 100$ d'évaluation.

Sommaire des charges

	2021	2022
Administration	229 138 $	229 560 $
Sécurité publique	50 532 $	62 422 $
Transport	237 784 $	297 220 $
Hygiène du milieu	91 866 $	90 268 $
Santé et bien-être	3 555 $	5 182 $
Aménagement, urbanisme	17 160 $	27 365 $
Loisirs et culture	10 462 $	16 036 $
Frais de financement	1 339 $	4 531 $
Amortissement	o/s	o/s
Total des charges	641 836 $	732 584 $

Les états financiers au 31 décembre 2022, indiquent que la municipalité a terminé l'année avec un surplus de 160 756.00$ Nous avons enregistré des revenus pour 955 297.00$ Les dépenses de fonctionnement étaient de 899 406.00 $ et les immobilisations (valeur comptable net) de (61 715) $. Le solde de la dette à long terme se situe à 162 427 $ au 31 décembre 2022, comparativement à 302 155 $ au 31 décembre 2021.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur mentionne que les états financiers reflètent la situation financière de la Municipalité de Lejeune au 31 décembre 2022, ainsi que les résultats de son exploitation, pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les pratiques comptables reconnues par le Ministère des Affaires Municipales et des Régions.

Merci de votre attention.

Pierre Daigneault
Maire

Liste des dépenses		
De plus de 2000.00 $		
Nom	**Description**	**Montant**
Avantis Coopérative Inc.	Réparation tracteur	8 799.11$
Avantis Coopérative	DIVERS PIÈCES ET OUTILS	3 043.58 $
BELL CANADA	SERVICE MENSUEL	3 236.15 $
Carl Thibault	Réparation camion auto-pompe	9 772.63 $
DÉPANNEUR GAZ BAR C.B.INC	DIÉSEL, GAZ, AUTRES	65 793.01 $
Développement Saint-Godard	FRAIS DIVERS	7 078.27 $
Dufresne Hébert Comeau	Frais avocat	7 041.85 $
ÉLECTRICITÉ SMP INC.	PANNEAU ÉLECTRIQUE chambre à sable	3 342.98 $
ÉLECTRONIQUE MERCIER LTEE	CONTRAT ET ACHAT PADGET	5 229.20 $
Entreprises Camille Ouellet & Fils Inc.	Enregistreur de données, pompe doseuse	3 548.89 $
Excavation Émilien Ouellet Inc.	Tamisage	10 347.75 $
FQM ASSURANCES	ASSURANCES 2021-2022	20 502.90 $
GAZ BAR ST-PATRICE INC.	URÉE, HUILE, LUBRIFIANT	2 935.28 $
H2LAB	Analyse d'eau	2 127.05 $
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	13 423.73 $
INFOTECH	CONTRAT ET ATELIER	7 590.87 $
JOHN DEERE FINANCIAL INC.	ACHAT LOCATION CHARGEUR 4 ROUES	43 858.08 $
L'Arsenal	Scie rotative, bottes, gants pompiers	5 196.72$
LES AMÉNAGEMENT LAMONTAGNE INC.	ABAT POUSSIÈRES	8 933.56 $
Les Constructions CB 2004 Inc.	Travaux entrepôt à sable	52 817.74 $
Macpek Inc.	DIVERS	6 479.08 $
MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	64 401.58 $
MINISTÈRE DES FINANCES	SERVICES SÛRETÉ DU QUÉBEC	21 299.00 $
M.R.C. DE TÉMISCOUATA	QUOTE-PART FONCTIONNEMENT	27 610.04 $
Multi-Techniques	Antenne avec contrôleur, support système WIFI	6 836.41 $
Nordikeau	Service aqueduc Honoraire,	25 104.80 $
O.M.H. DE LA RÉGION DE DÉGELIS	DÉFICIT	2 954.62 $
Peterbilt Québec Est Ltée	Inspection et entretien trailleur	4 130.63 $
PÉTROLES J.M.B. INC.	HUILE	22 944.10 $
Pierre Daigneault	Remboursement achat tablette conseil	5 691.87 $
RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON	HONORAIRE VÉRIFICATEUR	11 635.47 $
RÉAL HUOT INC	PIÈCES POUR L'AQUEDUC	3 843.42 $
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR	24 276.90 $
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS	COLLECTE	56 216.66 $
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	LAME, PEIGNE, OUTILS	3 643.58 $
SERVITECH INC.	HONORAIRES – MISE À JOUR RÔLE	11 501.85 $
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC	IMMATRICULATION	9 259.03 $
Visa Desjardins	Divers	2 827.02 $
	TOTAL	591 431.99 $

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Nom des élus	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre Daigneault	12 014.00 $	4 131.00$
Patrice Dubé	2 137.00$	1 068.00$
Réjean Albert	2 279.00$	1 139.00$
Fernand Albert	2 279.00$	1 139.00$
Carole Viel	1 506.00$	753.00$
Marguerite Albert	2 279.00$	1 139.00$
Armelle Kermarrec	2 279.00$	1 139.00$

Note : le maire reçoit

De la municipalité un salaire de 6 837.00 $ et une allocation de dépense de 3 419.00$
Pour un total de 10 256.00$

De la MRC un salaire de 5 177.00$ et une allocation de dépense de 712.00$
Pour un total de 5 889.00$

Réalisations 2022

- Travaux de l'entrepôt à sable (projet Prabam)
- Travaux de chemin (député 11 000$)
- Projet Wifi (projet local FRR (fond Régions et Ruralité) MRC Témiscouata 5 000$)

À Faire

Suite au dépôt du bilan sur l'utilisation de l'eau potable, la municipalité à l'obligation d'installer des compteurs d'eau pour 10 résidences d'ici l'automne 2023

C'EST IMPORTANT DE SE RAPPELER QU'IL EST INTERDIT D'UTILISER LES CONTENEURS POUR DISPOSER DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, DE BOIS OU RÉSIDUS ASSIMILABLES AUX ENCOMBRANTS (MEUBLES, MATELAS, ETC.)

Pour que les utilisateurs puissent se débarrasser de ces matières, ils peuvent utiliser un des 4 écocentres du territoire (gratuit pour les citoyens, mais des frais peuvent s'appliquer pour les résidus d'origine commerciale)

LES CONTENEURS À DÉCHETS NE SONT PAS LÀ POUR DÉPOSER DES GROS REBUTS. L'ÉCOCENTRE EST L'ENDROIT APPROPRIÉ POUR LES DÉPOSER.

Tubulures d'érablière

Tous les acériculteurs peuvent aller apporter gratuitement leurs vieilles tubulures, unions, chalumeaux et raccord dans un des 4 écocentres de la RIDT.
La volonté de la RIDT a toujours été de proposer une solution simple et accessible aux acériculteurs de la région afin qu'ils puissent se débarrasser adéquatement de leurs vieilles tubulures et ainsi contribuer par ce geste au développement durable de leur forêt.
Depuis 2021, il y a cependant un changement important de consigne pour accéder à un des quatre écocentres du Témiscouata.
Nous n'accepterons plus aucun tuyau maitre-ligne avec de la broche ou « linché ».
Comme par le passé, nous continuons à accepter la tubulure 5/16 ainsi que la tubulure maitre-ligne sans broche gratuitement.
Les unions et chalumeaux peuvent rester sur ces tubulures et nous les acceptons aussi s'ils sont déjà séparés et mis dans des boites ou sacs.
Notez que certaines règles d'accès peuvent s'appliquent en fonction de l'écocentre choisi et nous vous invitons à vous renseigner auprès d'eux avant de vous y rendre.

Permis

Il est important de faire une demande de permis avant de commencer à faire vos rénovations, vos constructions, vos démolitions, installation de piscine, septique et puits, etc.

Pour les constructions ou les déplacements d'un bâtiment, il y a un délai pour recevoir votre autorisation. Prévoyez à l'avance !

Enregistrement obligatoire des chiens

En vertu de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'encadrement concernant les chiens, adoptée par le gouvernement du Québec en 2018

Les propriétaires de chiens sont tenus d'enregistrer leur animal auprès de la municipalité annuellement.

Info : au bureau municipal, au 418-855-2428 poste 3 ou au site municipal pour vous procurer un formulaire.

(Onglet- Urbanisme)

Comptoir de linges

Le comptoir de linges est ouvert jusqu'au mardi 27 juin.

De midi à15 h

Fermé de juillet à août pour les vacances annuelles.

L'équipe vous souhaite un très bel été !

Prendre note que la bibliothèque est fermée pour l'été

Dorénavant, seulement sur appel

Jusqu'en septembre.

418 855-2256

Merci de votre compréhension !

Huguette Beaulieu

Prendre note que le gym sera fermé pour l'été

De retour en septembre

Merci de votre participation !

FABRIQUE DE LEJEUNE

HORAIRE DES MESSES

Dimanche	*11 juin Auclair*	*10 h*
Samedi	*17- 18 juin Aucune*	
Samedi	*24 juin St-Juste-du-Lac*	*19 h*
Samedi	*1er juillet Lejeune*	*19 h*
Samedi	*8 juillet Auclair*	*19 h*
Samedi	*15 juillet Lots-Renversés*	*19h*
Dimanche	*23 juillet Lejeune (Fête de l'amour)*	*11 h*
Dimanche	*30 juillet St-Juste-du-Lac 100e*	*9h 30*
Samedi	*5 août Lejeune*	*19 h*
Samedi	*12 août Auclair*	*19 h*
Samedi	*19 août Lots-Renversés*	*19 h*
Samedi	*26 août St-Juste-du-Lac*	*19 h*
Samedi	*2 septembre Lejeune*	*19 h*
Samedi	*9 septembre Auclair*	*19 h*
Samedi	*16 septembre Lots-Renversés*	*19 h*
Samedi	*23 septembre St-Juste-du-Lac*	*19 h*
Samedi	*30 septembre Lejeune*	*19 h*

Fêtes champêtres du 21 au 30 juillet 2023

Invitations à toute la population à venir participer aux 2 fins de semaine afin de rencontrer parents et amis. Sans oublier nos jubilaires, déguster un bon repas, le bingo et les tirages pour terminer les 2 fins de semaines dans la joie et la fraternité.

C`est le temps de préparer vos cadeaux de bingo et vos dons. S.v.p. les apporter à la fabrique se serait très apprécié.

Merci à vous et à nos commanditaires de votre générosité!

Fêtes Champêtres 2023

Lejeune

Endroit : sous-sol de l'église.

Vendredi 21 juillet 2023 :

19h00 BINGO (sous-sol de l'église)

RESTAURANT (beans, nouilles, pain chaud etc.)

Samedi 22 juillet 2023 :

19h00 BINGO (sous-sol de l'église)

RESTAURANT (beans, nouilles, pain chaud etc.)

Dimanche 23 juillet 2023:

11h00 Messe des jubilaires (Fête de l'Amour)

P.S. arriver un peu avant pour l'inscription

12 h00 Vin d'honneur (Municipalité)

12h15 Dîner

13h30 BINGO (sous-sol de l'église)

RESTAURANT (beans, nouilles, pain chaud etc.)

Vendredi 28 juillet 2023:

19h00 : BINGO (sous-sol de l'église)

RESTAURANT (beans, nouilles, pain chaud etc.)

Samedi 29 juillet 2023:

19h00 : BINGO (sous-sol de l'église)

RESTAURANT (beans, nouilles, pain chaud etc.)

Dimanche 30 juillet 2023 :

13h00 : BINGO (sous-sol de l'église)

RESTAURANT (beans, nouilles, pain chaud etc.)

17h00 : Tirage billets, etc…

Bienvenue à tous!

Merci de votre encouragement !

Merci à tous nos généreux donateurs.

FABRIQUE DE LEJEUNE

LA FABRIQUE DE LEJEUNE BILAN 2022

ACTIF	
Compte courant	28 851,28 $
Compte payé d'avance	9 925,94 $
Placements	20 813,77 $
Argent bureau	100,00 $
Dépôt en différé	2 088,00 $
Total de l'actif	**61 778,99 $**
Immobilisation de l'Église	**561 600,00 $**
Total	**623 378,99 $**

PASSIF	
Emprunt	4 500,00 $
Prêts dans intérêt	1 750,00 $
Payé d'avance	6 681,05 $
Total du Passif	**12 931,05 $**

Surplus de l'actif sur le passif	**48 847,94 $**
Valeur nette	**610 447,57 $**
Avoir au 31 décembre 2021	**37 445,57 $**
Excédent au 31 décembre 2022	**11 402,37 $**
Avoir net au 31 décembre 2022	**48 847,94 $**

REVENUS		DÉPENSES	
Baptêmes	- $	CSST	- $
Certificats	90,00 $	Régime retraite diocèse	150,00 $
Messe célébrées	1 095,00 $	Honoraires célébrants	616,40 $
Funérailles	300,00 $	Déplacements	317,50 $
Quêtes	1 498,05 $	Déboursés pour le secteur	3 628,94 $
Quêtes commandées	25,00 $	Quêtes commandées	25,00 $
Bancs	108,00 $	Per Capita	508,00 $
Capitations décret	1 300,00 $	Électricité	5 387,83 $
Dons	260,00 $	Dons	25,00 $
Cimetière	350,00 $	Cimetière	100,00 $
Locations	8 405,01 $	Chauffage	10 945,52 $
Intérêts encaissés	185,62 $	Entretien et réparations	3 285,94 $
Culte et Pastorale	1 141,00 $	Cultes et Pastorales	191,60 $
Activités diverses	47 291,50 $	Activités diverses	21 301,70 $
Bulletin paroissial	195,00 $	Frais de bureau	497,45 $
Ristourne d'assurances	- $	Assurances	854,35 $
Souscriptions spéciales	- $	Bulletin paroissial	188,40 $
Recettes diverses	0	Déboursés divers	2 818,18 $
TOTAL	**62 244,18 $**	**TOTAL**	**50 841,81 $**
Excédant 2022	**11 402,37 $**		

La fabrique de Lejeune

Revenus et dépenses Gala 2023

	REVENUS	DONS	Total	DÉPENSES	TOTALES
RESTAURANT-BAR	1305.00$		1305.00$	357.15$	947.85$
ENTREE	550.00$		550.00$		550.00$
REPAS	1275.00$		1275.00$	864.37$	410.63$
COMMANDITAIRE SUCRIER		300.00$	300.00$		300.00$
COMMERCES		650.00$	650.00$		650.00$
TIRAGE SUCRIER				100.00$	-100.00$
BILLET	380.00$		380.00$	200.00$	180.00$
MOITIÉ-MOITIÉ	366.00$		366.00$	183.00$	183.00$
VENTE et TIRAGE P. D'ÉRABLE	103.00$	Érablière	103.00$		103.00$
DIVERS (musique, animation, etc.)				728.50$	-728.50$
TOTAL	**3979.00$**	**950.00$**	**4929.00$**	**2433.02$**	**2495.98$**

Contributions volontaires Gagnante Noëlla Dufour 183.00$

Prix de présence : Gagnante Ginette Bérubé

Gagnants Tirage billets :

1er prix : Nicole Beaulieu Notre-Dame-du-Lac 100.00$

2e prix : J-Dominic Caron Lejeune : 50.00$

3e prix : Chantal Dufour Lejeune : 25.00$

4e prix : Bernadette Castonguay Lejeune : 25.00$

Gagnantes produites d'érable :

1er : 4 Litres de sirop Pauline Dubé 2e: Petit panier 3 bouteilles Solange Albert

3e : 1 litre de sirop Gérard Sheink

Sucrier de l'année :

Érablière du Goût (Louis Goulet) 100.00$.

Prix aux acériculteurs :

Érablière du Sommet 60.00$ (3 bons Coop)

Érablière Éric et Dany Cimon 40.00$ (2 bons Coop)

Merci à nos 7 sucriers participants:

100.00$ Érablière du Goût : Louis Goulet et Édith Dubé
100.00$ Érablière Sirotech : Maxime Lavoie
100.00$ Érablière Colette Lavoie
Sirop Érablière du Sommet : Francis Lagacé et Colette St-Pierre
Sirop Érablière La Grande Coulée : Yvan et Jean-Pierre Morin
Sirop Érablière Nord-Ouest : Jean Houle et Armelle Kermarrec
Sirop Érablière Éric et Dany Cimon

Nos Commanditaires :

Gilles Cimon
Garage Sylvain Castonguay
Coop de Squatec
Dépanneur Gaz-O-Bar C.B.
Comptoir de linges de Lejeune
Pauline Gilbert
Municipalité de Lejeune
Les Construction C.B. 2004 Inc.
Caisse Populaire des Lacs du Témiscouata
Groupement Forestier de Témiscouata
Viv-Herbes

UN GROS MERCI !

Aux bénévoles, préparation de la salle et autres;

Inscriptions, billets repas des musiciens, décoration de la salle;

Publicité, Invitation et Demande de commanditaires;

Préposée aux photos, à l'administration, etc.

Merci à tous ceux et celles qui assistent au gala des musiciens et qui donnent généreusement des produits d'érable, des dons, des desserts et de leur temps pour la réussite de cette belle journée.

Merci aussi à nos participants qui sont venus agrémenter notre gala par leur chant et leur musique.

Merci spécial à tous les bénévoles.

La Fabrique de Lejeune Huguette Beaulieu secrétaire bénévole.

VOICI LES GAGNANTS ET LES GAGNANTES

POUR LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE 2023

Janvier	*Yves Bernier Lejeune*	*1012.50$*
Février	*Roland Michaud Auclair*	*1025.00$*
Mars	*Justin Goulet Lejeune*	*1025.00$*
Avril	*Clarence Levasseur Lots Renversés*	*1020.00$*
Mai	*Sylvie et Simon Bélanger Biencourt*	*1022.50$*

Félicitations et merci de participer !

Félicitations aux nouveaux parents

Vicky Racicot et Zachary Leboeuf pour leur poupon.

Bienvenu Émile né le 30 mai 2023 !

La municipalité de Lejeune désire transmettre nos condoléances aux familles :

Nous garderons de très bons souvenirs.

Madame Marie-Ange Sirois décédée le 23 mars 2023

Monsieur Fabien Castonguay décédé le 3 avril 2023

Madame Noëlla Fontaine décédée 30 mai 2023

Du nouveau à la Maison de la Famille du Témiscouata

Rejoindre les familles là où elles se trouvent, voilà le défi qu'aura Madame Joanie Dumont, au cours des trois prochaines années ! Son mandat, comme intervenante de proximité, **est de contribuer à améliorer la santé et le bien-être des familles avec des enfants de moins de cinq ans.**

On sait que la période entourant la naissance et l'entrée à l'école des enfants peut être particulièrement difficile. Les ressources sont là, mais on manque parfois de temps et d'énergie pour s'y retrouver. L'intervenante de proximité connaît les ressources d'aide et peut t'y référer.

Son rôle :

- Être une personne de confiance sur qui tu peux compter
- Accompagner au quotidien (dépannage vestimentaire, transport, inscription à la garderie ou à l'école, etc.)
- Faire une différence par l'accueil et l'écoute
- Référer vers d'autres ressources d'aide
- Intervenir en situation de crise
- Répondre aux questionnements sur le développement de l'enfant
- Etc.

Face à une situation difficile ou dans le tourbillon du quotidien, c'est normal d'avoir besoin d'aide. Notre intervenante de proximité peut t'accompagner, à ton rythme, pour retrouver ta confiance et développer de nouveaux repères. **Elle est là pour toi. C'est un service entièrement gratuit !**

Tu peux la rejoindre par téléphone au 418-499-2633 poste 7 ou par courriel joanieproximite@hotmail.com

2 rue Principale Est, Biencourt, G0K 1T0

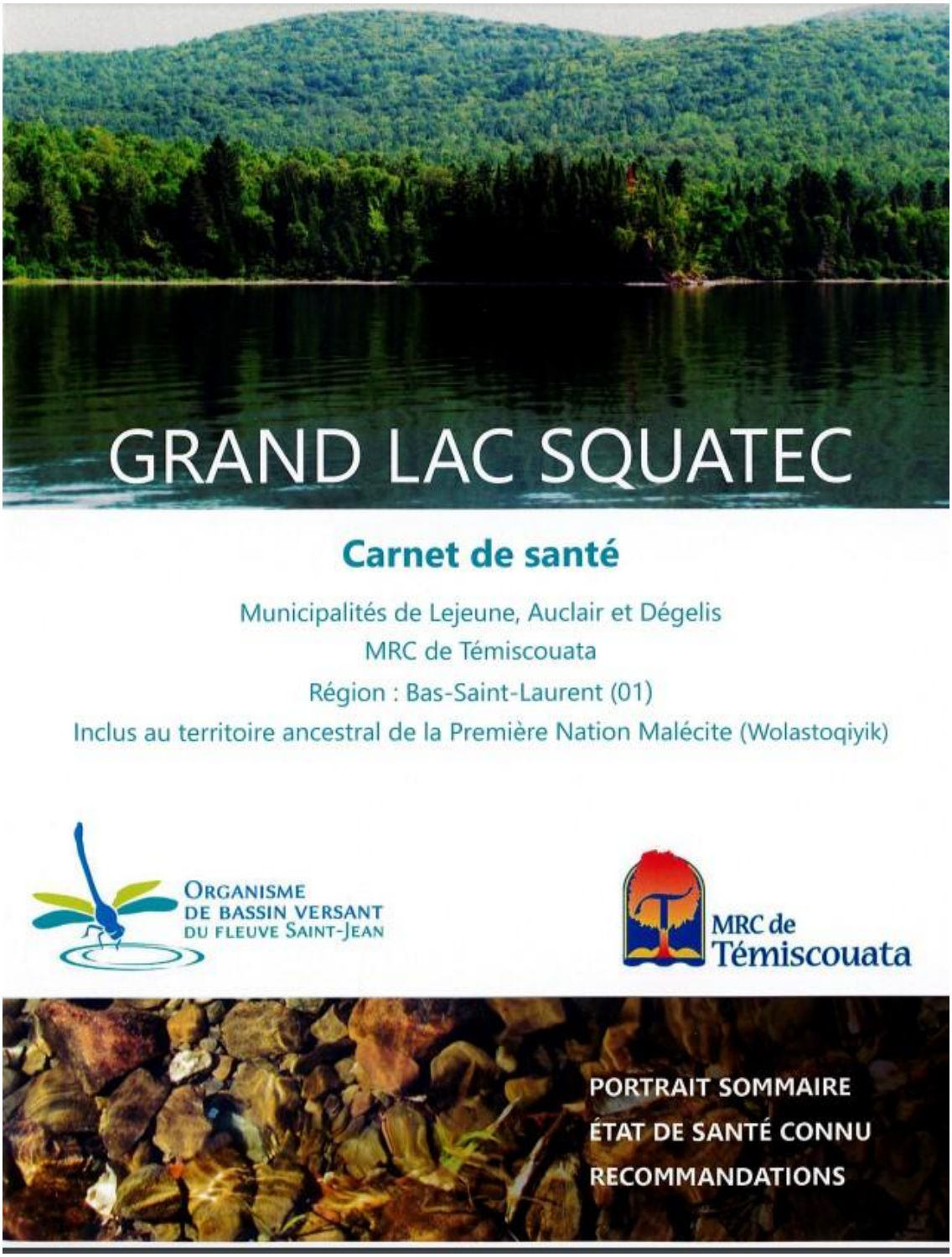

https://obvfleuvestjean.com/wp-content/uploads/2019/05/Carnet-de-sante-GRAND-LAC-SQUATEC_web.pdf

Soyons tous ambassadrices et ambassadeurs
de notre Route touristique des Monts Notre-Dame
www.montsnotredame.com

La Route des Monts Notre-Dame est un projet collectif réunissant 14 municipalités et plus 50 organisations privées et publics bénéficiant de l'apport du tourisme au plan local. Son parcours de 181 kilomètres s'étend de Sainte-Luce dans la Mitis jusqu'à Saint-Jean-de-la-Lande au Témiscouata en passant par les routes 298, 234, 232, 295 et jusqu'à la route 289 des frontières! On y retrouve une panoplie d'activités, attraits et services touristiques à découvrir et de plus la chaussée est en grande partie refaite (bitume) au grand bonheur des motocyclistes!

Ce projet collectif vise depuis 2016 à favoriser le développement de nos municipalités par le tourisme tant au plan économique qu'au plan social par la création d'emplois, la promotion de nos communautés pour attirer d'éventuelles familles et au plan environnemental par la promotion de nos paysages, parcs, Zecs, Réserves fauniques et des efforts de conservation de la nature, etc.

« Soyons tous ambassadrices et ambassadeurs de notre Route des Monts Notre-Dame » a pour but de faire de nos concitoyens et concitoyennes de Sainte-Luce, Saint-Donat-de-Rimouski,
Saint-Gabriel-de-Rimouski, Saint-Marcellin, Saint-Narcisse-de-Rimouski, La-Trinité-des-Monts,
Esprit-Saint, Lac-des-Aigles, Biencourt, Squatec, Lejeune, Auclair, Dégelis et Saint-Jean-de-la-Lande des partenaires pour la promotion de nos communautés en vous invitant à parler de la route touristique des Monts Notre-Dame et de ses attraits à vos familles, amis et entourage. En partageant l'information de la Route et de ses activités dans votre entourage vous contribuer à la promotion de nos communautés rurales et à développer nos communautés.

Pour devenir ambassadeur et ambassadrice de la Route des Monts Notre-Dame vous pouvez :

1- Récupérer un dépliant de la Route; à votre bureau municipal ou un commerce local
2- Visiter notre site internet : www.montsnotredame.com
3- Devenez membre de notre page Facebook : https://www.facebook.com/montsnotredame/?fref=ts
4- Partager les activités estivales sur la Route sur vos réseaux sociaux
5- Accueillez nos visiteurs et parler leurs de nos attraits et services touristiques

Vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à contacter le 1-418-896-8076

Développement St-Godard lance sa programmation de juin de La halte Lacustre du Grand Lac Squatec !

16 au 18 juin 2023

13h00 à 17h00 : Ouverture de la saison estivale avec la 2e édition du Festival de théâtre de marionnettes SOLSTICE
Animations, pièces de théâtre de marionnettes, ateliers de confection et 5 à 7 gourmand

VENDREDI 16 JUIN

9h00 : Accueil de l'École Clair Matin et ateliers de création de marionnettes
13h00 : Rencontre des artistes et artisans marionnettistes :
Anne Marie Cardin, Art et Merveille, Nicolas Brassard, Axelle Berthiaume

17h00 à 19h00 : Repas animé : 15 $
19h00 à 22h00 : Marionnette d'ombre. Sous la direction d'Anne-Marionnette, participez à la fabrication et à la présentation de votre spectacle ! Durée 3 heures.

Halte gourmande
Service de restauration et boîte à lunch
Du mercredi au dimanche de 11h00 à 20h00
Location de canot, kayak, planche à pagaie
Information et réservation: 581-548-3085

SAMEDI 17 JUIN

13h00 : Anne-Marionnette nous invite pour une prestation théâtrale et une initiation aux marionnettes traditionnelles

15h00 : Présentation de la pièce de théâtre du conte fantastique BÊLURE AU PALAIS DE CRISTAL. Œuvre collective d'écriture et de mise en scène par des gens du JAL

17h00 à 19h00 : Fournée de pizzas au four à bois : 20 $

20h00 : Veillée de danse traditionnelle de la Fête Nationale
Entrez dans la danse avec La Queue du Loup et Renée-Jeanne Bernier pour guider vos pas. La Queue du Loup. Cet événement est financé par le Conseil du Patrimoine Vivant du Québec et le Gouvernement du Québec.

Une fête foraine pour bien commencer l'été !
Une présentation de Développement St-Godard

VENDREDI 23 JUIN

Fête Nationale

15h00 à 17h00 : Fabrication de marionnettes avec Art et Merveille
Maquillage par La Farfaderie

16h30 : Danse folklorique

17h00 à 19h00 : Fournée de pizzas et Hot Dog sur le grill

19h00 : Levée du drapeau et discours patriotique

19h30 : Chansons à répondre avec Catherine Lamarre

20h00 : Entrez dans la danse avec le
Spectacle de musique traditionnelle
du groupe Cordaphone

22h00 : Feu de joie

SAMEDI 24 JUIN

17h00 à 19h00 : Repas communautaire

20h00 : Célébration de la Saint Jean-Baptiste sur grand écran

Tout pour la musique (TPLM) est une célébration de la Saint-Jean-Baptiste qui se déroule au sein de la francophonie canadienne. Produit par Productions Rivard et diffusé par Unis TV, ce spectacle télévisé invite tous les Canadiens et Canadiennes à s'unir ainsi qu'à manifester leur fierté et leur solidarité à l'égard de la francophonie.

Pierre Guitard NB, 2 Frères QC, Guylaine Tanguay QC, Kelly Bado MB, Burnstick MB, Shawn Jobin SK, Étienne Fletcher SK, Alpha Yaya Dialo CB, Céleste Lévis ON, Mimi O'Bonsawin ON, Annette campagne SK, Salomé Leclerc QC et plus encore !

TOUT POUR LA MUSIQUE 2023 — FONDATION dialogue FOUNDATION — Canada

LEJEUNE Une Affaire de Coeur — Cascades

Repas disponible sur place et service de bar
Ambiance conviviale

WIFI GRATUIT

Développement St-Godard

Conseil québécois du patrimoine vivant

Réseau des veillées de danse au Québec

En partenariat avec : Québec

LES SERVICES AUX SINISTRÉS DE LA CROIX-ROUGE AU QUÉBEC

En cas d'incendie, d'inondation, d'évacuation, etc.

RÉCONFORT

HABILLEMENT

HÉBERGEMENT

SERVICES PERSONNELS

ALIMENTATION

RÉUNION DES FAMILLES

SERVICES D'INCENDIE, SERVICES DE POLICE, INTERVENANTS D'URGENCE

Soyez assurés d'une réponse rapide et d'une intervention efficace de la Croix-Rouge en composant le 1 877 362-2433, 24 heures par jour.

POUR UNE INTERVENTION EFFICACE

Peu importe l'envergure du sinistre (incendie, inondation, évacuation, etc.), le personnel de garde ayant les compétences et les capacités de mobiliser les ressources humaines et matérielles sera contacté. Des intervenants bénévoles seront dépêchés sur les lieux le plus rapidement possible pour répondre aux besoins des sinistrés et collaborer avec les autorités.

RÔLE DES INTERVENANTS BÉNÉVOLES DE LA CROIX-ROUGE

Les intervenants bénévoles évaluent les besoins des sinistrés et leur offrent des services de première nécessité – jusqu'à 3 jours d'hébergement et d'alimentation ainsi que des vêtements neufs.

CROIX-ROUGE CANADIENNE QUÉBEC

POUR DES SERVICES AUX SINISTRÉS, UN SEUL NUMÉRO (urgences 24 heures)

1 877 362-2433

CROIX-ROUGE CANADIENNE
QUÉBEC

Devenez **bénévole**

Joignez-vous à notre grande chaîne de solidarité humaine!

Être bénévole Croix-Rouge c'est :

- Un engagement **à votre image**
- Un engagement **humain**
- Une action concrète **dans votre milieu**
- Faire partie du plus important **organisme d'aide humanitaire** au monde

Information

Utilisez le mode photo de votre cellulaire

Pour devenir bénévole : **partenairescroixrouge.ca**

BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE www.partenairescroixrouge.ca 1-800-363-7305

BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE www.partenairescroixrouge.ca 1-800-363-7305

BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE www.partenairescroixrouge.ca 1-800-363-7305

BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE www.partenairescroixrouge.ca 1800 363-7305

BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE www.partenairescroixrouge.ca 1800 363-7305

BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE www.partenairescroixrouge.ca 1800-363-7305

BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE www.partenairescroixrouge.ca 1800-363-7305

BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE www.partenairescroixrouge.ca 1-800-363-7305

BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE www.partenairescroixrouge.ca 1800-363-7305

BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE www.partenairescroixrouge.ca 1-800-363-7305

Berce du Caucase

Risque de brûlure

COMMENT L'IDENTIFIER ?

-À maturité: 2-5m

-Tige avec tâches rougeâtres

-Envers des feuilles lisses

Contacter nous

418-899-0909 Poste 104
Projets@obvfleuvestjean.com

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN

À Dégelis, le 31 mai 2023

Municipalité Lejeune
69, rue de la Grande Coulée
Lejeune, Québec G0L 1S0

Objet - Problématique en lien avec les conteneurs de collecte des matières résiduelles

Madame, Monsieur,

Le transporteur qui effectue la collecte des matières résiduelles dans la région nous a informé que **votre conteneur à déchets au garage muncipal** ne répond pas aux critères en vigueur et que cela engendre des problèmes lors de la collecte ou du traitement des matières déposées.

Certaines règles s'appliquent pour pouvoir bénéficier du service de collecte en conteneurs : quantité et type de matériaux à disposer, accessibilité, restriction de l'accès pour éviter les dépôts sauvages, conformité du conteneur, obligation de puce RFID, ...

Il est par ailleurs obligatoire de procéder au tri des matières recyclables et interdit de déposer avec les déchets certains matériaux.

Voici une liste des problèmes habituellement rencontrés, nous avons indiqué ceux qui s'appliquent dans votre cas.

☐ **Les couvercles du conteneur ne permettent pas de le garder étanche.**
Tous les contenants utilisés pour la collecte doivent être étanches, au niveau de la cuve et des couvercles, afin d'éviter l'accumulation d'eau ou de neige à l'intérieur ainsi que les envols ou la présence d'oiseaux.
Les couvercles doivent être présents, assurer l'étanchéité et gardés fermés en tout temps

☐ **La cuve du conteneur est percée.**
En plus du risque de dispersion de matières sur le sol, les fuites de liquide et les chutes de débris sont susceptibles de causer des dommages aux camions, de se répandre sur le pare-brise et de gêner le chauffeur dans ses opérations.
Sans réparation, votre conteneur ne sera plus collecté.

☐ **Les matières débordent de la cuve du conteneur.**
Si les matières dépassent du conteneur, elles risquent de tomber sur le pare-brise ou à terre lors de la levée. Elles pourraient aussi s'emmêler dans les antennes ou boyaux hydrauliques du camion et causer des bris.
Le chauffeur peut décider de ne pas lever le conteneur et ce tant que la situation n'aura pas été réglée.

▩ **Les matières déposées dans le conteneur ne sont pas conformes.**
Afin de répondre à la réglementation en vigueur, différents services sont disponibles pour éviter l'enfouissement de matériaux.

Le tri des matières recyclables est obligatoire et il est de plus interdit de déposer avec les déchets :

- **des matériaux de construction** valorisables dans un écocentre ou par un service privé
(bois, palettes, mélamine, plancher flottant, métal, bardeaux d'asphalte, gypse, céramique, béton, brique, terre, ...)
- **des matières recyclables** *(carton, papier, contenants admissibles en plastique, en métal ou en verre)*
- **des résidus verts ou des branches** *(gazon, feuilles mortes, tailles d'arbres ou d'arbustes, ...)*
- **des meubles ou autres matériaux encombrants** *(meubles, chaise, matelas, sommier, divan, ...)*
- **des produits dangereux** *(huile, peinture, contenants vides et filtres à huile, ...)*

Si le chauffeur constate la présence de ces matériaux dans le conteneur à déchets, ou de contaminants dans celui à recyclage, il ne videra pas le conteneur et ce tant que la situation n'aura pas été réglée et les matériaux retirés.

Consultez les informations sur le bon tri des matières à l'intérieur de votre aide-mémoire de collecte.

☐ **Le conteneur n'est pas accessible pour la collecte.**
Tous les conteneurs doivent être facilement accessibles pour le camion, au moment de la collecte. Il ne doit pas y avoir de véhicule devant ou à proximité immédiate. Les conteneurs doivent être côte à côte et non pas les uns derrière les autres.

☐ **La couleur bleue est réservée pour les contenants à recyclage.**
Aucun conteneur à déchets ne peut être bleu, peu importe le type de bleu.

À noter que les conteneurs de couleur brun en plastique sont réservés exclusivement aux matières organiques

☐ Si les matières sont trop compactées ou sont gelées dans le conteneur, le chauffeur n'est pas responsable de les débloquer.
À moins de situations très spécifiques, le chauffeur ne descend pas du camion, pour éviter des risques de blessure ou d'accident.

☐ Un boîtier noir en plastique (puce RFID) est installé sur la face avant du conteneur et permet de faire les suivis de collecte.
Il doit toujours être présent et ne doit pas être arraché. Des frais s'appliquent pour son remplacement.

En tant que propriétaire, vous êtes responsable des conteneurs et des matériaux qui y sont déposés.
Il est donc de votre responsabilité d'avoir des conteneurs conformes, en bonne condition et utilisés selon les règles mentionnées.

Nous vous demandons de prendre en compte rapidement les correctifs à apporter. Une fois fait, nous souhaitons être avisés par courriel info@ridt.ca ou téléphone (418) 853-2220 poste 2.

Dans le cas contraire, le transporteur pourrait cesser de faire la levée du conteneur problématique, et ce, sans autre avis.

Merci de votre collaboration.

L'équipe de la RIDT

SÉANCE D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

En collaboration avec la RIDT environnement♻, la municipalité vous propose une séance d'information sur le compostage domestique. 🌱

JEUDI le 6 juillet 2023 à 19h00

à la salle du conseil au 69, rue de la Grande Coulée Lejeune

Animées par le conférencier, François Lamontagne, horticulteur, apiculteur et propriétaire de l'entreprise Lamontagne Ruche. Ces séances d'information permettront de se familiariser davantage avec cette méthode de gestion des matières organiques.

Bienvenue à tous !

Avis important

À tous ceux qui possèdent une embarcation nautique, il est important de venir s'enregistrer au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, pour recevoir votre vignette. La vignette va vous permettre de circuler sur le Grand Lac Squatec.